

Le collège des vice-présidents

Paris, le 4 juin 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil supérieur des Français de l'étranger, l'assemblée représentative des deux millions de Français établis hors de France présidée par le Ministre des Affaires étrangères, s'est réuni à Paris les 3 et 4 juin 2004.

Durant cette session, le Directeur des Français à l'étranger et des étrangers en France a notamment présenté l'aménagement en cours du réseau consulaire et culturel.

La commission de la décentralisation appliquée aux Français établis hors de France a rendu compte de l'avancement de ses travaux. Un débat très riche s'est instauré sur la recherche des moyens d'impliquer plus étroitement les élus à la nouvelle répartition des compétences et responsabilités susceptibles de se mettre en place.

Sujet également abordé sous un autre angle par la commission de la formation professionnelle.

Cette session a été particulièrement dense puisqu'a été également abordé, lors de la présentation du rapport de la commission des anciens combattants, le thème de la décristallisation des pensions des anciens combattants originaires de pays anciennement sous souveraineté française.

Grands électeurs, les délégués éliront le 26 septembre 2004 quatre Sénateurs représentant les Français établis hors de France, à la veille de leur 57^{ème} assemblée plénière qui se tiendra du 27 septembre au 2 octobre 2004.

Antoine VALENZA

Roger BONIN

Marc VILLARD